

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 13 FEVRIER 2026

Conseil d'administration du	13 février 2026 à 14h30
Date de convocation	22 janvier 2026, soit dans les conditions fixées par les statuts
Lieu	Musée du Louvre-Lens, au lieu habituel de ses séances
Présents	Jean-Paul MULOT ; Nadège BOURGHELLE-KOS ; Mady DORCHIES ; Valérie BIEGALSKI ; François DECOSTER ; Valérie CUVILLIER ; Philippe DUQUESNOY ; Hélène CORRE ; Sandra GUTHLEBEN ; Laurence DES CARS ; Dominique DE FONT-REAULX ; Zaki AMAR-BAUTHENEY ; Souraya NOUJAÏM ; Aline FRANCOIS-COLIN ; Daniel PERCHERON ; Pascal LAFFUMA ; Lucie RIBEIRO.
Pouvoirs	Xavier BERTRAND à François DECOSTER ; Hilaire MULTON à Sandra GUTHLEBEN ; Henri LOYRETTE à Laurence DES CARS ; Jean-Yves LARROUTUROU à Daniel PERCHERON ; Frédéric SALAT-BAROUX à Zaki AMAR-BAUTHENEY ; Olivier GABET à Souraya NOUJAÏM ; Ariane THOMAS à Dominique DE FONT-REAULX ; Luc BOUNIOL-LAFFONT à Aline FRANCOIS-COLIN.
Excusés	Xavier BERTRAND ; Sabine FINEZ ; Aurore COLSON ; Caroline MELONI ; Alexandre COUSIN ; Christelle BUISSETTE ; Sylvain ROBERT ; Hilaire MULTON ; Kim PHAM ; Olivier GABET ; Ariane THOMAS ; Francis STEINBOCK ; Luc BOUNIOL-LAFFONT ; Henri LOYRETTE ; Frédéric SALAT-BAROUX ; Jean-Yves LARROUTUROU ; Caroline JOLY.
Quorum	Atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer
Secrétaire de séance	Madame Valérie BIEGALSKI

Délibération n°2026_003

Procédures de marchés publics

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à L. 1431-9, R. 1431-1 à R. 1431-21,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu les statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « *Musée du Louvre-Lens* », et notamment son article 9,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2023-227 du Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2023 sur les délégations de la Directrice du Musée du Louvre-Lens,

Vu la délibération n° 2024-256 du Conseil d'Administration en date du 22 mars 2024 portant sur les procédures commande publique du Musée du Louvre-Lens,

Rapport de présentation au Conseil d'Administration

Considérant qu'aux termes de l'article R. 1431-7 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil d'Administration de délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement,

Considérant que la directrice du Musée du Louvre-Lens, afin de faciliter la gestion du Musée du Louvre-Lens, bénéficie d'une délégation du conseil d'administration lui permettant de prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des contrats et conventions relevant de la commande publique en dessous du seuil de procédure formalisée,

Considérant qu'aux termes de l'article L. 2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales, la délibération du Conseil d'Administration peut être prise avant l'engagement de la procédure de marché public. Pour cela, elle comporte obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché,

Considérant que pour permettre la réalisation de ses missions, le Musée du Louvre-Lens doit procéder pour son bon fonctionnement au lancement ou à l'attribution des marchés publics supérieures au seuil de procédure formalisée,

Considérant que les crédits nécessaires sont prévus au budget,

Le lancement de la consultation suivante est nécessaire :

Objet	Procédure et forme	Description
Marché public de prestations d'impression pour les besoins du Musée du Louvre-Lens	<p>Marché passé en procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles R 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.</p> <p>Le contrat sera conclu pour une durée ferme de 4 ans. Date de début prévue : 1^{er} juin 2026</p> <p><u>Allotissement du marché :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Lot 1 "impression supports spécifiques"</i> - <i>Lot 2 "impression supports de communication / marketing"</i> - <i>Lot 3 "impression billetterie"</i> <p><u>Forme du marché :</u></p> <p>Accord-cadre différent par lot sans minimum et avec un maximum sur la durée du marché (48 mois) selon les lots :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Lot 1: accord-cadre mono attributaire à subséquent avec un maximum 100 000 € HT</i> - <i>Lot 2: accord-cadre mono attributaire à bon de commande avec un maximum 300 000 € HT</i> - <i>Lot 3: accord-cadre mono attributaire à bon de commande avec un maximum 50 000 € HT</i> 	<p>Afin d'assurer la continuité et la qualité de ses actions de communication, de médiation et de diffusion, le Musée du Louvre-Lens recourt régulièrement à des prestations d'impression pour la réalisation de ses supports imprimés, destinés tant à la promotion de ses expositions et événements qu'à l'accueil et à l'information des publics.</p> <p>Ce marché vise à répondre à l'ensemble des besoins d'impression du Musée du Louvre-Lens, en garantissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une qualité d'exécution conforme à l'image et aux exigences du musée, -une réactivité adaptée aux contraintes de calendrier, -une démarche de production respectueuse de l'environnement, privilégiant notamment l'usage de papiers certifiés, d'encre écologiques et de circuits de production éco-responsables.

LOUVRE

Lens

	<p>Estimation globale sur 48 mois :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lot 1 : 80 000 € HT- Lot 2 : 250 000 € HT- Lot 3 : 30 000 € HT	
--	---	--

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

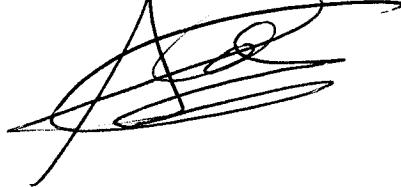
- D'autoriser le lancement et l'attribution des procédures de marchés publics et l'ensemble des opérations nécessaires à la conclusion des différents contrats,
- D'autoriser la signature des contrats à venir et tous les documents afférents aux marchés publics concernés,
- D'acter la clôture des procédures achevées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Pour la Présidente, par délégation Annabelle Ténèze, Directrice de
l'établissement public de coopération culturelle

« Musée du Louvre-Lens »



Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

S²LO

ID : 062-200027662-20260217-D_2026_003-DE